



Projet de terrasse de restaurant 3401, boulevard Sainte-Anne (Restaurant Le Batifol)

Consultation publique

8 novembre 2023

Objectif de l'activité

Objectif de l'activité



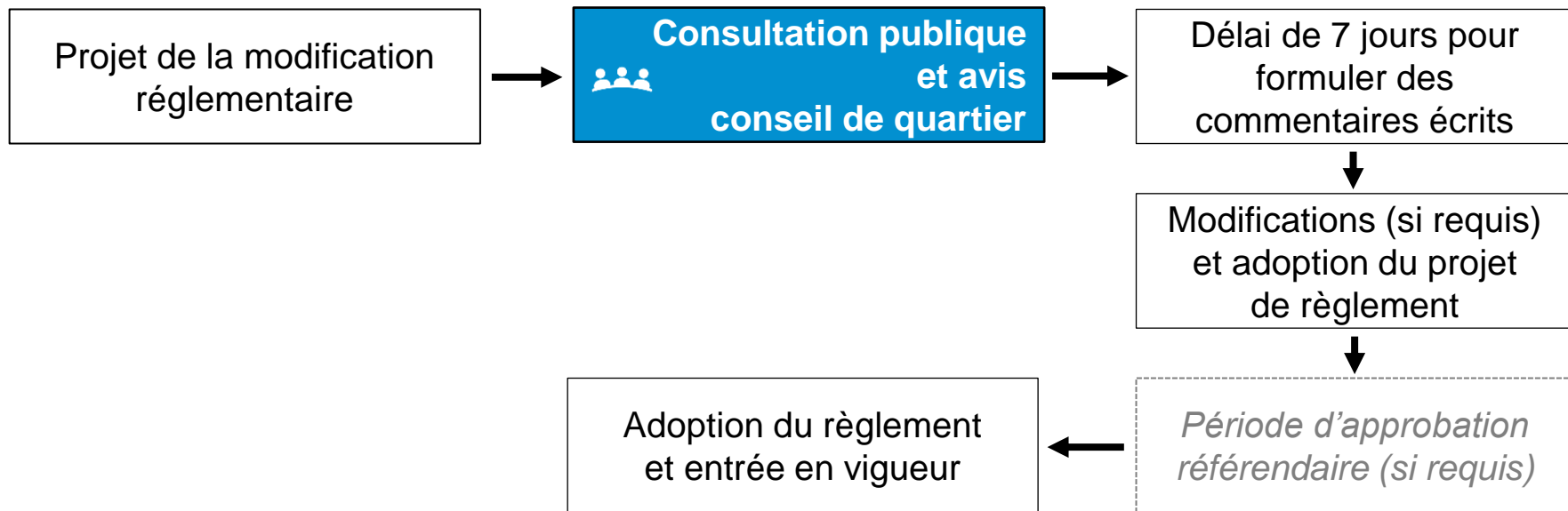
Consultation publique : Réglementation Activité concernant la modification réglementaire

- Présentation de la modification réglementaire
- Questions et commentaires

Objectif de l'activité



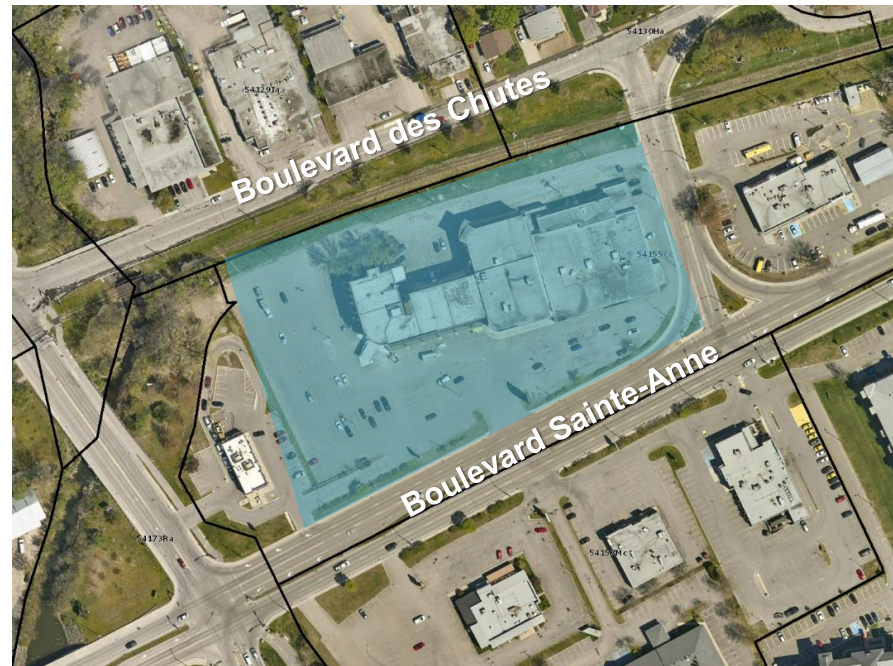
Consultation publique : Réglementation Activité concernant la modification réglementaire



Projet : localisation et historique

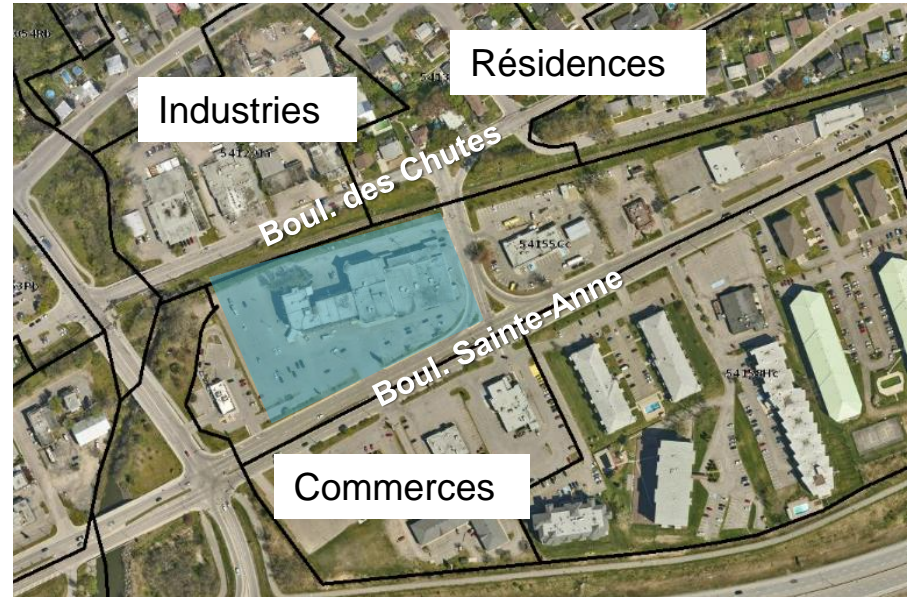
Localisation

- Arrondissement de Beauport
- Quartier du Vieux-Bourg
- Terrain localisé entre le boulevard Sainte-Anne et le boulevard des Chutes



Contexte d'insertion

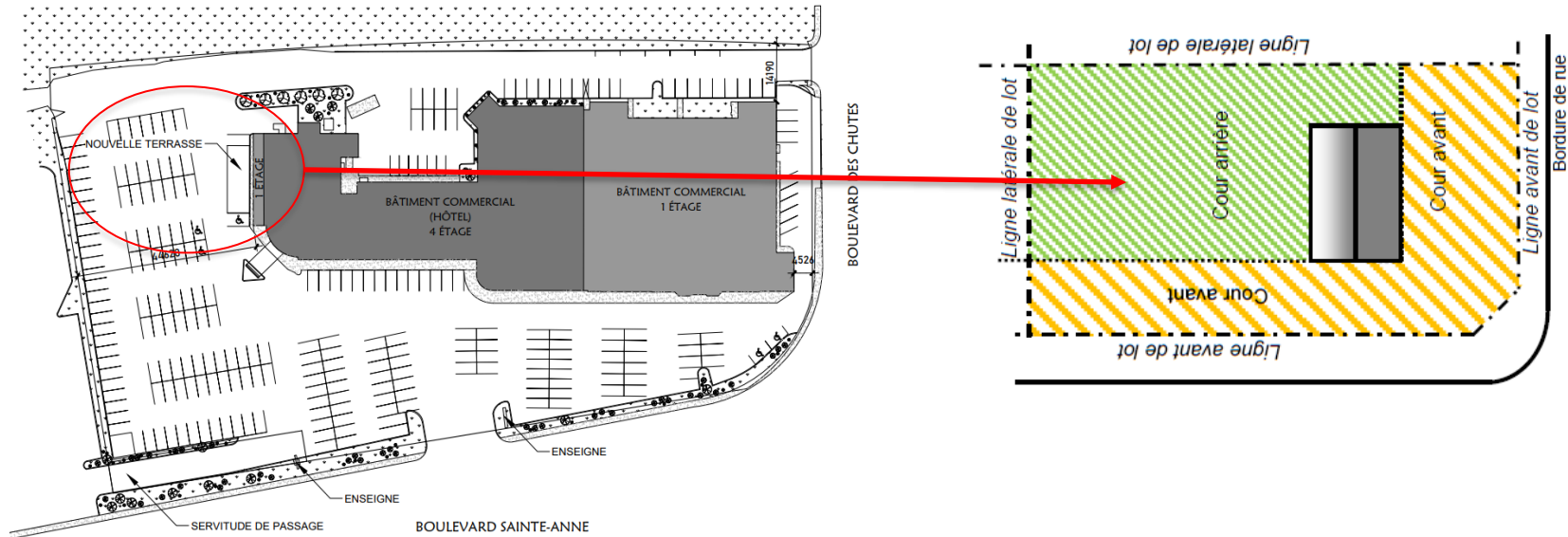
- Terrain occupé par un bâtiment commercial
- Édifices commerciaux et industriels à proximité : plusieurs restaurants
- Artère principale : boulevard Sainte-Anne



Présentation du projet

Projet de terrasse pour le restaurant Le Batifol

- En cour arrière



Modification réglementaire

Modification réglementaire

Norme actuelle (règlement en vigueur)	Norme proposée (projet de règlement)
<ul style="list-style-type: none">Un café-terrasse doit être implanté en cour avant d'un lot sur lequel un bâtiment principal est implanté (article 544)	<ul style="list-style-type: none">Ajout de l'article 548 permettant un café-terrasse en cour arrière

Modification réglementaire

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport relativement à la zone 54155Cc, R.C.A.5V.Q. 325

- Règlement de zonage
- Contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

Prochaines étapes

Étape	Date
Consultation publique	8 novembre 2023
Demande d'opinion au conseil de quartier	8 novembre 2023
Période de 7 jours - réception commentaires écrits	9 au 16 novembre 2023
Adoption du règlement, avec modifications (si requis)	12 décembre 2023
Entrée en vigueur du règlement	février 2024

Merci!